

Qu'on modifie le Bill C-23, loi facilitant la conversion au système métrique, à l'article 6, en retranchant la ligne 20, page 4, et en la remplaçant par ce qui suit:

« acreage » par les termes « acreage et hectare » dans les.

Motion n° 5.

Qu'on modifie le Bill C-23, loi facilitant la conversion au système métrique, à l'article 6, en retranchant les lignes 28 et 29, page 4, et en les remplaçant par ce qui suit:

« remplaçant le terme « boisseau » par les expressions « boisseau et tonne métrique » dans les dispositions. »

Motion n° 7.

Qu'on modifie le Bill C-23, loi facilitant la conversion au système métrique, à l'article 8, en retranchant la ligne 3, page 6, et en la remplaçant par ce qui suit:

« par les expressions « boisseau et tonne métrique » dans les. »

Motion n° 8.

Qu'on modifie le Bill C-23, loi facilitant la conversion au système métrique, à l'article 10, en retranchant les lignes 29 et 30, page 8, et en les remplaçant par ce qui suit:

« seau » et « acre » par les expressions et termes « boisseau et tonne métrique » et « acre et hectare » respectivement. »

—Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir expliquer les motions que j'ai soumises à la Chambre. Les agriculteurs de l'Ouest sont très inquiets de devoir adopter le système métrique. Franchement, j'éprouve de la peine pour le ministre, qui s'est laissé, je le crains, hypnotiser et peut être même induire en erreur par la Commission du système métrique qui lui avait fait croire que les producteurs et les agriculteurs de l'Ouest étaient unanimement favorables au système métrique. Même un député de l'Ouest, le député d'Assiniboia (M. Goodale), le croyait aussi. En deuxième lecture, il a dit à la Chambre le 26 janvier, comme en fait foi la page 2422 du hansard:

J'aimerais vous parler de certains aspects de la conversion au système métrique qui se rapportent au grain, aspects qui n'ont peut-être été appréciés à leur juste valeur, mais qui font que cette mesure est non seulement justifiable mais est dans les meilleurs intérêts à long terme de tous les secteurs de l'industrie des grains, y compris les producteurs des prairies. En premier lieu, il importe de noter que la communauté agricole de façon générale appuie virtuellement à l'unanimité un tel changement.

● (1220)

Ce n'est pas le cas. Les fermiers de l'Ouest sont presque unanimes à s'opposer à l'adoption du système métrique. Comment le ministre en est-il donc arrivé à cette conclusion? La Commission du système métrique, formée de bureaucrates, a institué le comité canadien de la manutention des grains. Qui siègeait à ce comité? Il est intéressant de lire le nom des organisations qui y sont représentées: la Commission canadienne des grains par deux personnes, l'Association canadienne des manufacturiers de moulées, le Conseil des grains du Canada, la Pioneer Grain Company Limited, le Syndicat du blé de l'Alberta par deux personnes, l'United Grain Growers, la Commission canadienne du blé, l'Ontario Grain and Feed Dealers Association, le Syndicat du blé de la Saskatchewan, l'Anglo-Canadian Grain Company, le ministère de l'Agriculture de la province de la Saskatchewan et un coordinateur de la Commission du système métrique.

Presque sans exception, chacune des organisations représentées a des intérêts en jeu; elles s'occupent en général de la manutention du grain. Mais si l'on examine la liste, on constate qu'il n'y a pas un seul agriculteur représenté au comité institué, on le présume, pour conseiller, la Commission du système métrique qui, à son tour devra conseiller le ministre. Le ministre n'a pas assisté aux séances de comité, mais il est probable qu'il lit les rapports du comité permanent. Si tel est le cas, il se souviendra tout d'abord que le comité avait des

Système métrique

représentants de diverses organisations, dont je donnerai la liste. Il s'agit de la Commission canadienne du blé, de la Farm Grain Services Union, d'Unifarm, du Manitoba Farm Bureau, de la SARM, de l'Association des municipalités urbaines de la Saskatchewan et du SNC.

Fait intéressant à noter, les représentants qui ont comparu au nom du Syndicat national des agriculteurs ne venaient pas de l'Ouest, bien que certains d'entre eux se soient trouvés dans la région à ce moment-là. Le syndicat a envoyé son vice-président, qui vient de l'Île-du-Prince-Édouard, ainsi qu'un représentant de l'Ontario.

Le bill concerne les producteurs de la région qui relève de la Commission canadienne du blé, c'est-à-dire l'Ouest, comme les députés le savent. Cela comprend le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et une partie de la région de la rivière de la Paix. Les représentants de toutes les associations qui ont comparu, à l'exception de l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan et de l'Association des municipalités urbaines de la Saskatchewan, ont poussé le comité à croire qu'ils représentaient la majorité des agriculteurs de l'Ouest et que ces derniers étaient favorables à la conversion au système métrique.

Le représentant de l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan était agriculteur. Personne ne saurait être plus proche des agriculteurs qu'un représentant des municipalités rurales. Il a déclaré que, pour autant qu'il puisse en juger, les agriculteurs s'opposaient à la conversion au système métrique. Le représentant de l'Association des municipalités urbaines habite la petite ville de Estevan, ville d'environ 5,000 habitants.

M. Hamilton (Qu'appelle-Moose Mountain): Neuf mille.

M. Neil: Le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) dit 9,000. Cette petite ville est toujours en contact avec la communauté agricole. Elle dépend de l'agriculture. Le représentant nous a dit avoir consulté de nombreux agriculteurs et qu'à son avis, aucun d'entre eux n'était favorable à la métrisation.

Les représentants de toutes les autres associations agricoles qui ont témoigné aux audiences du comité se sont déclarés en faveur. Toutefois, en réponse aux demandes du comité, ils ont reconnu ne pas avoir cherché à connaître l'opinion de leurs membres. Tout ce qu'ils ont pu nous dire au comité, c'est qu'ils n'avaient pas reçu de motion à l'encontre de la conversion au système métrique de la part de leurs sections locales ou régionales, ou de membres isolés. Faute d'instances ou de motions de ce genre, ils ont présumé que leurs membres étaient tous en faveur de ce bill. En réponse à nos questions, ils ont aussi reconnu ne pas avoir cherché à connaître l'opinion de leurs membres après l'adoption du bill en deuxième lecture.

Certains d'entre nous se sont mis en rapport avec le ministre, avant, pendant et après les audiences du comité. Nous lui avons fait parvenir des copies des résolutions exposant le point de vue des associations agricoles et de particuliers. Je suis certain qu'un bon nombre d'autres lettres lui ont été adressées directement. Je me rends dans ma circonscription presque chaque fin de semaine. J'ai aussi l'occasion de parcourir cette circonscription et de parler aux agriculteurs. Jusqu'à maintenant, je n'en ai pas rencontré un seul qui soit en faveur du bill relatif à la métrisation.